

de la Commission du lait. Cet organisme a toujours été des plus utile et des plus raisonnable, monsieur l'Orateur. Mais, en somme, la Commission est responsable au ministère.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être signaler que les fermiers, surtout les producteurs laitiers qui travaillent dur et pendant de longues heures chaque jour de l'année ne constituent pas un fardeau pour l'économie, mais un atout. Il ne faut pas priver ces gens d'encouragement et même leur demander de renoncer à leur manière de vivre, en les amenant de force dans les villes surpeuplées pour leur faire commencer une nouvelle vie dans un milieu pour eux étrange et désagréable.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Selon la déclaration du ministre, le niveau auquel est accordé le soutien n'est pas très différent. On y reconnaît de nombreuses réalités propres à l'industrie laitière du Canada.

• (4.40 p.m.)

Ce qui me préoccupe vraiment c'est que, grâce aux initiatives de la Commission du lait, et à la politique du ministère de l'Agriculture, outre les événements qui surviennent dans l'agriculture, cette industrie traverse une période de transition. Nous ne pouvons pas changer cette réalité, je suppose, mais il m'importe ainsi qu'à mon parti que pendant cette période de transformation, on minimise les difficultés qui accablent les producteurs obligés d'accepter ces changements.

Ce qui me préoccupe aussi c'est que dans ce genre de transition, l'adaptation retombe en majeure partie sur le petit producteur; sur les membres de l'industrie laitière qui sont le moins en mesure d'y faire face; sur celui qui a le moins de ressources et le moins de répondant. Comme l'a dit l'honorable préopinant, nous, de ce côté-ci de la Chambre, recevons des lettres d'éleveurs ayant des petits troupeaux menacés de banqueroute. Le revenu minimum qu'ils retirent de leurs troupeaux laitiers, et qui est absolument essentiel à l'entretien de leurs familles et à leur gagne-pain, va littéralement disparaître.

La Commission du lait va mettre en œuvre un programme d'approvisionnement-gestion dans notre pays grâce à des subventions et à l'administration des fonds qu'elle touche des producteurs. Si, lors de la première expérience à l'échelle nationale que nous tentons avec ce genre de programme, on constate que le fardeau retombe plus lourdement sur certains secteurs de l'industrie ou certaines régions du Canada, le programme perdra sa réputation. Le ministère de l'Agriculture de la

[M. Moore.]

Saskatchewan s'est plaint, dans le mémoire qu'il a présenté au congrès agricole canadien, que la Commission du lait ne tenait pas compte du fait que le petit producteur de crème, qui ne peut guère utiliser autrement les quelques ressources qu'il consacre à la production laitière, est vraiment un producteur de crème à bon marché. La Saskatchewan a dit que la Commission n'avait pas reconnu ce point important et qu'elle avait décidé d'écarter le petit expéditeur de crème ne l'estimant pas efficace et digne de l'appui de l'État.

La déclaration est grave, venant du ministère de l'agriculture d'une de nos provinces. Puis les fonctionnaires ont répété que si les petits producteurs de la Saskatchewan avaient perdu leurs quotas, ceux-ci avaient été assignés aux producteurs de lait industriel d'autres provinces, ce qui accroît d'autant les immenses excédents élevés dans ce secteur. Le ministère ajoutait:

Nous estimons des plus regrettable de donner aux producteurs d'un produit dans une région du Canada un avantage sur les producteurs du même produit dans une autre région, avantage ne tenant qu'à des différences d'organisation dans l'entreprise. En l'occurrence, une politique semblable décourage la production de la crème pour encourager celle du lait dont l'excédent pose, et de loin, le problème le plus grave.

Ce sont là des allégations de poids. Je ne veux pas vraiment m'associer à une discussion de caractère régional, mais je tiens à dire que nous avons mal traité jusqu'ici le petit producteur. Beaucoup plus de souplesse s'impose dans cette période d'ajustement. La camisole de force ne facilite pas la mise en œuvre d'une politique nationale qui touche l'existence, le gagne-pain même des citoyens. Le ministère et la Commission doivent tenir compte des incidences de leur politique sur le fermier dont le gagne-pain est en jeu. D'après ce qu'on me dit et ce que je constate, je ne suis pas sûr qu'ils le fassent. J'estime donc qu'on devrait étudier ce problème avec le plus grand soin.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, en écoutant tantôt le ministre, je cherchais l'occasion de le féliciter et je l'ai trouvée. C'est la promptitude avec laquelle il a annoncé aujourd'hui sa politique laitière, qui ne devait être annoncée qu'au début du mois d'avril.

Je dois le féliciter, car les cultivateurs, particulièrement ceux de ma région, craignaient que, cette année encore, cette déclaration allait tarder, ce qui, heureusement, ne s'est pas produit.